

## **Droits et Responsabilités**

### **Vos droits:**

Toutes les informations que vous communiquez à WIC resteront confidentielles.

Les critères d'éligibilité au programme WIC sont les mêmes pour tout le monde, sans égard à la race, la couleur, l'origine nationale, l'âge, le handicap ou le sexe.

Vous pouvez déposer une plainte si vous estimez avoir été victime de discrimination.

### **Vos Responsabilités:**

Présentez toute la documentation requise à chaque rendez-vous.

Signalez tout changement d'adresse et/ou de numéro de téléphone à votre bureau local de WIC.

Gardez vos chèques WIC dans un endroit sûr; les chèques perdus /volés ne sont pas nécessairement remplaçables.

### **Si j'enfreins les règles ci-dessus du programme, moi-même ou ma famille :**

Pourraient être radiés du programme pour une durée allant jusqu'à un an.

Devrions rembourser de l'argent au programme pour la nourriture ou le lait maternisé que nous n'aurions pas dû recevoir.

Pourraient être poursuivis en justice.

J'ai été informé de mes droits et responsabilités en tant que participant au WIC. Je certifie que les informations que j'ai présentées pour établir mon éligibilité sont, à ma connaissance, correctes. Ces informations de certification sont soumises en vue de recevoir une aide fédérale de nutrition supplémentaire. Les responsables du programme peuvent vérifier les informations que j'ai soumises.

**Je comprends que je serai radiée du programme WIC si:**

Moi ou mon enfant ou mes enfants participent à plus d'un programme WIC simultanément. (double participation).

Je fournis de fausses informations quant au revenu, la taille de la famille et le lieu de résidence (fraude).

Moi ou mon mandataire dépensons des chèques WIC chez un vendeur (épicerie, kiosque de fermier ou marché fermier) qui n'est pas autorisé à accepter ces chèques (fraude).

Moi ou mon mandataire achetons de la nourriture non autorisée par WIC avec des chèques WIC (commerce illicite).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom vendons, échangeons, ou donnons à autrui des chèques WIC (commerce illicite).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom rendons de la nourriture WIC en échange de cash, de crédit, ou de nourriture non autorisée par WIC (commerce illicite).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom vendons ou échangeons une/des pompe(s) tire-lait qui sont la propriété de WIC ou qui sont louées par WIC, ou de la nourriture WIC, y compris du lait maternisé pour nourrissons, qui a été achetée avec des chèques WIC, pour du cash, du crédit ou d'autres nourritures ou services (commerce illicite).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom donnons une/des pompe(s) tire-lait qui sont la propriété de WIC ou qui sont louées par WIC, ou de la nourriture WIC, y compris du lait maternisé pour nourrissons, qui a été achetée avec des chèques WIC (fraude).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom modifions mes chèques WIC (contrefaçon).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom affichons des objets WIC à vendre ou à échanger ou à donner gratuitement sur n'importe quel média, y compris les médias sociaux (tels que Facebook), Craigslist, Ebay, la télévision, la radio, les journaux ou autre forum en ligne (commerce illicite).

Moi ou quelqu'un agissant en mon nom agressons verbalement ou physiquement des employés du programme WIC ou des employés d'épicerie (maltraitance).